



Décembre 2015

BUDGET 2016 – DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

Chers Conseillers de l'action sociale,

Avant de détailler le contenu du budget 2016 et du plan triennal qui l'accompagne, je tiens à remercier les membres de la majorité de notre Conseil pour leur soutien, ainsi que l'administration du CPAS, et plus particulièrement M. Leonora et Mme Leherte, qui ont tout mis en œuvre pour présenter un projet tenant compte des aléas inhérents aux travaux budgétaires.

Grâce à la bonne volonté de l'ensemble de ces intervenants, je suis fière de pouvoir vous présenter dès aujourd'hui un budget à l'équilibre qui permettra à notre CPAS de mettre plus que jamais le travail social en avant tout en garantissant la stabilité de notre institution.

Le budget que je présente aujourd'hui tient compte d'une intervention communale à hauteur de 10.257.375,18 €, soit une augmentation de 2,26 % par rapport au budget initial 2015.

Le budget de fonctionnement, qui connaît une indexation linéaire à hauteur de 1,26%, n'amène pas de remarque particulière.

En matière de personnel, par contre, je voudrais insister sur les points suivants, révélateurs de la volonté de la majorité de poursuivre les efforts en termes d'accompagnement social.

Tout d'abord, la politique liée aux article 60. Comme vous le savez, suite aux décisions de la Région intervenues dans le courant de l'année 2015, nous sommes aujourd'hui contraints à travailler avec une enveloppe fermée qui limite à 148 le nombre de postes subsidiés. Néanmoins, dans le but de montrer à la Région l'ambition de la majorité dans le domaine de la mise à l'emploi, et dans le cas où les budgets régionaux viendraient à augmenter, le budget prévoit la possibilité d'engager 180 postes sur l'année 2016.

Ensuite, le service social, qui enregistra en 2016 l'arrivée de trois nouveaux postes répondant à des besoins concrets constatés sur le terrain.

Le premier, un assistant social pour le service socio-culturel, viendra compléter l'équipe pour soutenir les projets déjà en cours – augmentation du soutien aux familles dans le cadre des activités extra-scolaires, participation à des projets d'activation socio-culturelle comme dans le cadre de la collaboration avec le Théâtre National ou le Centre Culturel de Jette – mais aussi développer encore davantage notre politique d'activation sociale par la culture.

Deux autres postes seront créés pour renforcer le service de médiation de dette. Chaque jour, nous constatons la nécessité d'agir préventivement face à la spirale du surendettement. Dans cette optique, notre cellule énergie se verra renforcée afin d'accentuer l'accompagnement lié aux dépenses d'énergie qui constituent souvent un poste très lourd dans le budget des ménages.

Grâce aux séances d'information, mais aussi à l'organisation d'une guidance sociale auprès des fournisseurs d'énergie, nous avons l'objectif de soutenir encore davantage le public fragilisé dans ce domaine.

Dans la même optique, la cellule de médiation de dette accueillera un travailleur supplémentaire, afin d'accentuer la capacité d'accompagnement, notamment en reprenant en interne le suivi des procédures en règlement collectif de dettes, jusqu'ici sous-traitées par convention à l'Armée du Salut, sans grand succès il faut le dire.

Toujours en matière de personnel, nous profiterons d'une restructuration au niveau de notre service d'aide aux personnes pour dégager un temps-plein assigné à l'assistance des pensionnaires de notre maison de repos. Nous prévoyons par ailleurs la possibilité d'étendre les horaires de l'accueil du Home via l'engagement d'étudiants, afin de garantir une présence tous les jours, WE compris, jusque 20h, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.

Enfin, je suis heureuse de pouvoir annoncer que nous démarrerons l'année 2016 avec un nouvel organigramme qui devra permettre à notre administration de fonctionner de manière plus performante, cette nouvelle organisation n'entraînant globalement pas de dépenses supplémentaires.

En termes de prestations sociales, le budget 2016 maintient le niveau de l'aide de l'année écoulée, avec une légère augmentation sur base de l'utilisation réelle des crédits, notamment pour le montant alloué au revenu d'intégration. Par ailleurs, je signale qu'une réserve suffisante a été prévue pour anticiper un éventuel impact de l'arrivée d'un grand nombre de demandeurs d'asile sur le territoire belge. Nous verrons si, à l'issue des procédures de régularisation, ceux-ci se dirigeront, ou pas, vers les CPAS.

En matière d'insertion socio-professionnelle, dans la continuité de l'exercice précédent, nous maintenons notre soutien aux projets de formation pour nos usagers (cours de langue et d'alpha, formation aux métiers en pénurie) ainsi que, comme dit plus haut, la mise à l'emploi par le mécanisme des articles 60.

Enfin, je voudrais encore mettre l'accent sur deux projets innovants, même si leur impact budgétaire est limité. Le premier relatif à un programme de simplification du langage administratif dans les courriers à destination des usagers. Bien souvent, nous constatons que la complexité du langage juridico-administratif décourage nos usagers qui ne prennent pas la peine de lire nos courriers dans leur entièreté. Avec la collaboration de notre service social, nous souhaitons intégrer un programme de formations dans le but d'optimiser notre communication tout en restant conforme aux prescriptions légales.

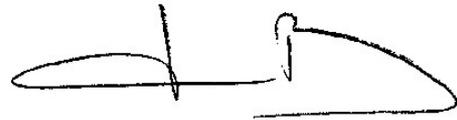
Autre point innovant : un montant de 5.000 € sera alloué à l'organisation d'un appel à projet à destination du réseau associatif jettois actif dans le domaine de

l'aide sociale. L'objectif est de soutenir les acteurs de terrain et d'accentuer les collaborations avec notre institution tout en stimulant le tissu associatif. Nous reviendrons dans le courant de l'année sur le contenu de cet appel à projet.

Venons-en maintenant aux investissements. Le dossier d'extension et de rénovation de la maison de repos tout juste démarré – nous avons posé la 1^{ère} pierre la semaine dernière – nous nous lançons en 2016 dans un autre projet d'importance, tant pour notre public que notre personnel, avec le futur chantier de réaménagement de l'accueil et des espaces de bureaux attenants. C'est devenu une nécessité, vu l'augmentation du public qui fréquente notre Centre. Un montant de 560.000 € est inscrit au budget extraordinaire, à côté d'autres postes nécessaires au bon fonctionnement de notre bâtiment.

Comme vous le voyez, le CPAS de Jette continuera durant l'année 2016 à apporter à la population l'aide sociale dont elle a besoin, tout en développant de nouveaux projets, aussi ambitieux que nécessaires.

Je suis à présent à votre disposition pour répondre à vos questions.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a vertical stroke, positioned above the printed name.

Brigitte De Pauw
Présidente du CPAS de JETTE